

Les certifications délivrées par les Ministères chargés de la Santé et de l'Action Sociale

La VAE peut permettre d'obtenir plus de 20 diplômes d'Etat délivrés par les Ministères chargés de la Santé et des Affaires Sociales.

Une partie de ces diplômes sont gérés par la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales), une autre partie par l'Education Nationale.

L'obtention de ces diplômes par la VAE est liée à l'adéquation entre l'expérience et les référentiels d'activités des métiers.



➔ Métiers pour lesquels il existe des diplômes accessibles par la VAE

➔ MÉTIERS DE LA SANTÉ

Diplômes gérés par la DRASS

Diplôme d'Etat d'Aide Soignant (DEAS)
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
Préparateur en Pharmacie Hospitalière (DPPH)

➔ MÉTIERS DE L'ACTION SOCIALE

Diplômes gérés par la DRASS

Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
Aide Médico-Psychologie (DEAMP)
Assistant Familial (DEAF)
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF)
Assistant de Service Social (DEASS)
Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
Médiateur Familial (DEMF)

Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
Ingénierie sociale (DEIS)

Diplômes gérés par l'Education Nationale :

Conseiller en Economie Sociale et Familiale (CESF)
Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)
Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)
Moniteur Educateur (CAFME)

La VAE en 4 étapes



S'informer et engager la démarche

La gestion des dossiers VAE pour les diplômes sanitaires et sociaux de la DRASS est effectuée par le CNASEA de Limoges. Toute demande de livret 1, dit livret de recevabilité, doit obligatoirement lui être adressée. Le CNASEA dispose d'un centre d'appel pour les questions relatives aux dossiers VAE. Tél : 0810.017.710 (numéro azur).

Pour les diplômes gérés par l'Education Nationale, le candidat s'adresse directement à un des 11 centres de validation de la région (coordonnées à la fin de cette fiche).

Dans le livret 1, le candidat présente succinctement (dans un tableau récapitulatif) les différentes expériences salariées, non-salariées ou bénévoles en rapport étroit avec le champ du diplôme visé, ainsi que leurs durées.

La durée nécessaire pour la recevabilité est de 3 ans Equivalent Temps Plein pour l'ensemble des diplômes sauf pour le DEAS et le DEAP pour lesquels on demande 3 ans ou 4200 heures.



Monter son dossier

Si l'avis de recevabilité est positif, un second dossier sera fourni au candidat par le CNASEA ou le centre de validation. Il est fortement conseillé au candidat de se faire accompagner pour la rédaction de ce livret qui sert de support à l'entretien avec le jury.

L'accompagnement l'aidera à valoriser son expérience, cibler ses activités les plus pertinentes, rédiger son dossier et préparer son entretien.

Cette prestation peut être prise en charge selon le statut du candidat et être réalisée dans le cadre du congé VAE de 24 heures autorisé par la loi.



Valider son expérience

Composé de professionnels et de formateurs, le jury apprécie l'expérience du candidat à partir de son Livret 2 et d'un entretien.

Cet entretien est l'occasion pour lui d'approfondir les aspects de son expérience qui n'auraient pas été suffisamment explicités dans le dossier.

Le jury peut décider :

- d'attribuer complètement le diplôme ou
- de déterminer les compétences et connaissances manquantes.



Poursuivre le projet

→ En cas de validation totale, le diplôme sera délivré par la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales.

→ En cas de validation partielle, le candidat a 5 ans pour compléter son livret 2 et se représenter devant le jury ou valider les compétences non validées par une formation alléguée.

→ POUR LES DIPLÔMES GÉRÉS PAR LA DRASS

■ CNASEA, Délégation VAE
Service instruction de la recevabilité
15, rue Léon Wolras - CS 70902
87017 Limoges Cedex 1
Tél 0810.017.710 (numéro azur)

Le centre d'appel des ministères chargés de la santé et du travail social pour des informations sur les métiers et les diplômes concernés par la VAE
Tél 0825.042.042 (numéro indigo)

→ POUR LES DIPLÔMES GÉRÉS PAR L'EDUCATION NATIONALE
11 Centres de validation assurant pour certains des permanences délocalisées

■ LP du Hainaut
1 avenue Villars
59322 Valenciennes Cedex
Tél 03.27.20.15.70
cv.anzin@ac-lille.fr

■ Lycée Guy Mollet
57 rue Bocquet Flochel - SP 8
62022 Arras Cedex
Tél 03.21.21.49.87
cv.arras@ac-lille.fr

■ LP Pierre et Marie Curie
1 rue du Foyer
Tél 03.27.63.10.17
cv.aulnoye-aymeries@ac-lille.fr

■ LP Mendès France
rue de St Omer
62701 Bruay La Buisnière
Tél 03.21.62.49.27
cv.bruay-la-buisniere@ac-lille.fr

■ LP Pierre de Coubertin
320 Blvd du 8 mai - BP 453
62225 Calais Cedex
Tél 03.21.46.88.76
cv.calais@ac-lille.fr

Sites utiles : Pour plus d'informations sur la VAE et les diplômes :
www.vae-ndpc.fr
www.cncp.gouv.fr
www.nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr

CONTACT

■ Cité scolaire
Paul Duez-Bethgnies
1 Bld Paul Bezin - BP 399
59407 Cambrai Cedex
Tél 03.27.73.07.42
cv.cambrai@ac-lille.fr

■ Lycée de l'Europe
809 rue du Banc Vert - BP 58
59640 Dunkerque
Tél 03.28.60.03.33
cv.dunkerque@ac-lille.fr

■ Lycée Beaupré
Avenue de Beaupré - BP 79
59481 Haubourdin Cedex
Tél 03.20.38.25.48
cv.haubourdin@ac-lille.fr

■ LP Henri Senez
Bld Darchicourt - BP 105
62252 Henin Beaumont
Tél 03.21.77.35.89
cv.henin-beaumont@ac-lille.fr

■ LP Sonia Delaunay
121 rue de la Mitterrie - BP 157
59461 Lomme Cedex
Tél 03.20.09.02.66

■ Centre de validation :
31 rue de Gand
59200 Tourcoing
Tél 03.20.76.12.76
Adresse postale : LP Colbert
2 Parvis J.B. Colbert BP 620
59208 Tourcoing Cedex

Durée du parcours :

De la recevabilité au premier passage en jury, la durée moyenne du parcours est de 6 mois à 1 an selon votre motivation personnelle et l'organisation des jurys.

DURÉE
DU PARCOURS :
DE 6 MOIS À 1 AN

